

Maître d'ouvrage : ARVEYRES (33)

Mission : Révision du Plan Local d'Urbanisme

Equipe : METROPOLIS, atelier d'urbanisme (mandataire) / BIOTOPE, environnement / Fabien CHARLOT paysage

Calendrier : Démarrage en septembre 2019 / en cours

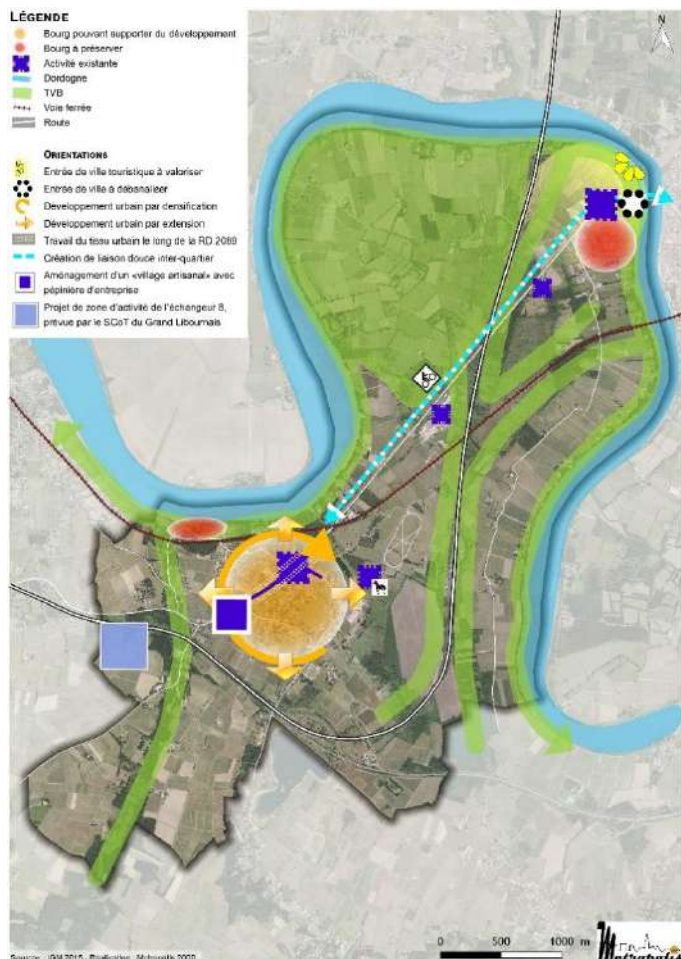
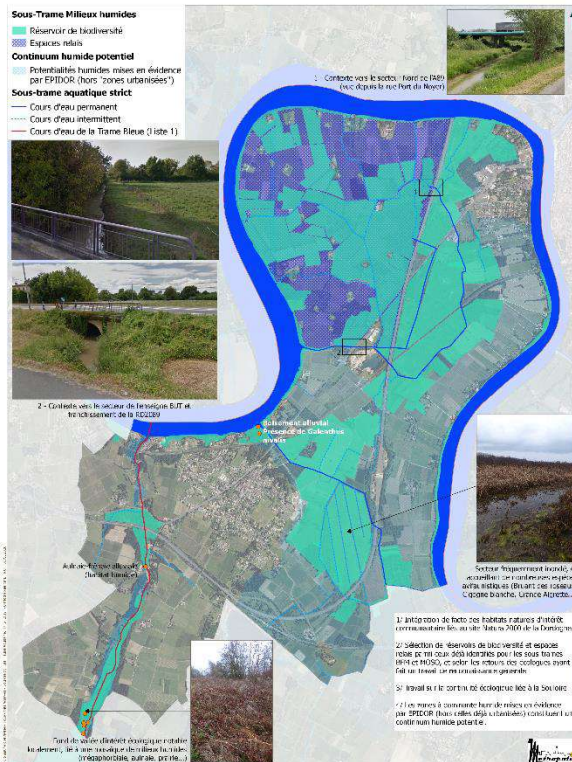
La commune d'Arveyres se situe dans le périmètre de la Communauté de Communes du Libournais – la CALI – qui connaît des dynamiques importantes liée à une pression démographique forte.

Arveyres se trouve en périphérie de la Métropole Bordelaise qui affiche des ambitions en termes de densification de population, d'augmentation de sa capacité d'accueil sur le cœur de métropole et ses premières et deuxième couronnes. La commune se situe à moins de 20km de l'entrée d'agglomération bordelaise et est limitrophe de Libourne. La position communale est stratégique, en entrée ouest de Libourne, très facilement accessible depuis Bordeaux par la RN89 qui traverse la commune et qui la dessert grâce à l'échangeur 8, au sud du bourg.

La commune de Arveyres est, dans son développement, étroitement liée au bassin Libourne et sa périphérie : que ce soit concernant les aspects économiques, touristiques, démographiques, sociaux, structurels, environnementaux, paysagers, ...

Cependant, la commune se caractérise également par son appartenance à un territoire identitaire rural et viticole marqué, et de la vallée de la Dordogne, situé au sein d'un espace paysagé de qualité.

La préservation d'une qualité de vie au sein d'un environnement rural à proximité est à privilégier, tout en organisant le développement urbain.



Le développement de la commune doit s'inscrire dans un contexte de proximité immédiate avec Libourne (qui a un rôle de pôle d'équilibre avec la Métropole bordelaise), l'envie de poursuivre son développement démographique, la prise en compte de pressions foncières accrues par sa position stratégique à proximité immédiate d'une sortie d'autoroute, la prise en compte de contraintes spéciales (AOC, inondations, ...), de compatibilité avec les objectifs du SCOT du Libournais, la préservation de la Trame Verte et Bleue, la préservation de la ressource en eau potable, ...

La retranscription du Projet d'Aménagement et de Développement Durables a été celle des élus. Une configuration du travail sous forme d'ateliers de réflexion a permis aux élus de « prendre le crayon », au sens propre comme au sens figuré, pour dessiner le futur du développement communal, en s'appuyant sur les principaux enjeux ont été définis dans le diagnostic et l'état initial de l'environnement

Le PADD traduit cette ambition de développement maîtrisé spatialement et temporellement.

